

Compte rendu
de la séance du conseil municipal
du 17 janvier 2019 à 20h30

Date de la convocation : 11 janvier 2019

Présents : LACOMBE Jean Marie, GUILLET Cathy, RUSSERY Joël, FRAYSSE Nicole, CAZAL Bertrand, ALBOUY Laetitia, GARCIA Dominique, GAYRAUD Vincent, LACOMBE Christophe, RIGAL Adrian, ROUZIERES GUY, SIRMAIN Florian.

Absents : DE LA ROCQUE Claudine, DELMAS Claudine, NOWITZKI Vanessa.

Subvention 2019 à la ligue de l'enseignement

Mr Le Maire indique qu'une subvention de 36781 euros doit être réglée à la ligue de l'enseignement en 2019 conformément à la convention signée entre la commune de Clairvaux d'Aveyron, la commune de Druelle-Balsac et la ligue de l'enseignement pour le fonctionnement du centre de loisirs des Gastatous. Il rappelle que le montant de la subvention pour chaque commune est calculé e en fonction du nombre d'élèves constatés à la rentrée 2018 et répartie en quatre paiements (janvier, avril, juillet, octobre). Mr Le Maire propose de prévoir une somme forfaitaire de 10.000 euros en guise d'acompte et d'ajuster le reste à payer lors de l'élaboration du budget 2019.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le paiement forfaitaire de la subvention devant être réglée à la ligue de l'enseignement.

Projet aménagement « bourg centre »

Mr Le Maire présente les plans proposés par le cabinet d'architecture Pronaos en charge du projet « bourg centre ». Les élus font part de leurs impressions et des modifications à transmettre au cabinet d'architecture. Mr Le Maire précise également qu'une rencontre est prévue avec le SIEDA (syndicat intercommunal d'énergie du département de l'Aveyron) concernant le passage de différents réseaux (électricité, téléphonie, fibre) et leur dissimulation. Il confirme qu'une réunion publique aura lieu avant le commencement des travaux afin d'informer la population. Le début des travaux pourraient éventuellement être envisagés fin février/début mars.

Questions diverses

Candidature WIFI 4E :

Mr Le Maire rappelle que la collectivité a délibéré favorablement pour participer à un programme européen d'installation d'un réseau Wifi public subventionné à hauteur de 15 000 euros. Les communes de Clairvaux d'Aveyron, de Marcillac Vallon et Conques en Rouergue ayant été retenues, Mr Le Maire envisage la possibilité d'un groupement de commandes et propose qu'une des collectivités prenne en charge la consultation. Il suggère que le projet soit porté par la commune de Clairvaux d'Aveyron.

Demande de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 2019

Mr Le Maire précise qu'il est désormais possible d'inclure l'opération d'adressage dans la demande de DETR. Il propose de demander des devis concernant la fabrication et la pose des plaques des rues afin de constituer le dossier de demande de DETR.

Extension du stade

Mr Le Maire indique que les entraînements prévus par l'entente sportive Foot Vallon sur le stade de Clairvaux vont reprendre et que l'éclairage du stade est défaillant. Il précise qu'il doit rencontrer un responsable de la société Eiffage le 18 janvier afin d'établir un diagnostic des travaux à envisager.

Aménagement des vestiaires du stade

Mr Le Maire émet l'hypothèse qu'une discussion pourrait être envisagée avec l'entente sportive Foot Vallon concernant un éventuel aménagement des vestiaires.

Modification des horaires à l'école de Bruéjols

Mr Le Maire indique que la directrice de l'école, Mme BAUDOUIN, souhaiterait modifier les horaires de cours afin de permettre une aide personnalisée aux devoirs en fin d'après-midi. Le conseil municipal souhaite qu'une consultation soit mise en place auprès des parents avant de prendre position.